

**PROGRAMME STRATÉGIQUE
2021-2024**

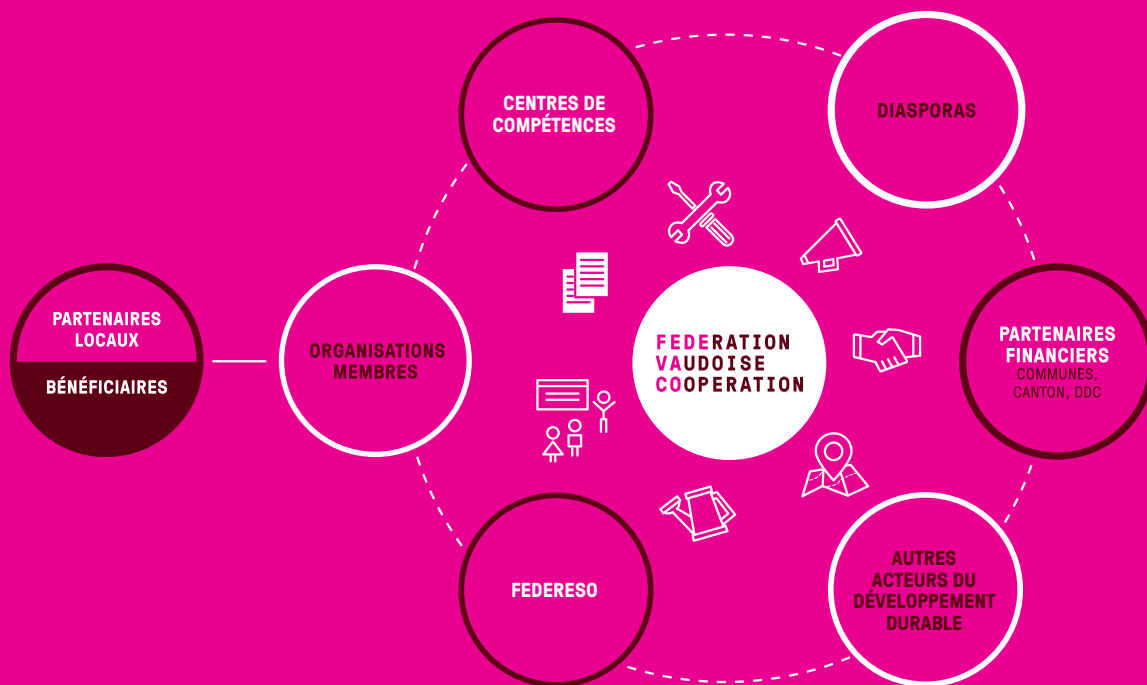
**F E D E
V A
C O**



AGIR ENSEMBLE POUR UN MONDE SOLIDAIRE

LA FEDEVACO EN JANVIER 2021 C'EST:

- **49 organisations** membres
- **50 expert·e·s** bénévoles actif·ve·s dans les différentes instances
- Quelque **2000 heures** de bénévolat, ce qui équivaut à **1 poste** à plein temps
- **6 salarié·e·s** ou **4.2 postes** à plein temps, et un·e stagiaire à **80%**
- Plus de CHF **3.8 millions** alloués aux projets de nos organisations membres par année
- Une **cinquantaine** de communes partenaires
- Des conventions de partenariat avec **6 départements** de l'État de Vaud, et le CHUV
- **1 partenariat** avec la Confédération (Direction du développement et de la coopération DDC)
- **De nombreuses** collaborations avec les centres de compétences et socioculturels, des organisations et des réseaux du développement



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	05
MISSION	06
CONTEXTE	08
VISION 2030	12
BILAN INTERMEDIAIRE DU PROGRAMME STRATEGIQUE 2017-2020	14
FINALITÉ	15
OBJECTIFS SPECIFIQUES (OS) 2021-2024	15
Tableau des résultats	15
OS1: Innover et rassembler pour le développement durable	16
OS2: Soutenir des projets de qualité	18
OS3: Mobiliser les capacités et les savoirs pour le développement durable	20
OS4: Fortifier et élargir les partenariats	22
PORTEFEUILLE DE PROJETS ET CHAMPS THÉMATIQUES	24
PROJECTIONS BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES	30



AVANT-PROPOS

INSUFFLER DES CHANGEMENTS DURABLES

Élaborer un programme de quatre ans est un défi collectif passionnant. Au printemps 2019, les organisations membres ont débattu du chemin parcouru ces dernières années, des succès et des points critiques.

À leur tour, les volontaires de nos instances et du comité de pilotage ont imaginé comment aller plus loin. Nos responsables ont remanié, précisé les analyses et les perspectives que dresse le présent programme stratégique. Avec patience, l'équipe du secrétariat a retravaillé les textes – plutôt cinq fois qu'une – et offre les lignes d'avenir denses que vous avez sous les yeux. Mené en quelques mois, le processus participatif débouche sur un document qui rassemble et conduit nos efforts jusqu'en 2024.



Un levier et des liens

Marquant ses 30 ans, la Fédération vaudoise de coopération a su illustrer la capacité de levier d'une petite faïtière. Elle a réuni plus de cent personnes issues de ses organisations, de collectivités publiques, mais aussi de jeunes entreprises ou de hautes écoles. Les participants ont tourné à six reprises dans huit ateliers parallèles : les unes et les autres ont partagé des pratiques novatrices pour gérer l'eau et l'assainissement, ici comme au Sud. Foisonnante, cette journée des partenariats a étendu les réseaux. Elle a identifié des approches durables de coopération.

Une référence pour la coopération

Dans notre Canton, nous voulons faire de la Fedevaco une référence pour la coopération internationale appliquant le développement durable. C'est là notre vision. La Fédération étend ainsi les partenariats avec des communes, des départements cantonaux et la confédération. Elle offre aux collectivités une palette plus diversifiée de projets, qui se déclinent sur quatre continents.

Innover et rassembler pour la durabilité

Fédérant près de cinquante ONG, la Fedevaco mobilise et innove pour réaliser l'Agenda de développement durable. Elle informe et encourage ses organisations affiliées, les collectivités, les élus et élus, pour éliminer l'extrême pauvreté, assurer l'égalité des chances, produire et consommer en préservant les ressources locales et internationales. En ne laissant personne en chemin, chaque actrice, chaque acteur peut faire sa part. Des milieux académiques, une partie du secteur privé font désormais de la durabilité une boussole de leurs travaux.

Le parlement veut un Canton solidaire

Sur notre suggestion, le gouvernement vaudois a placé l'Agenda 2030 au cœur de son propre programme de cinq ans. Vaud peut investir bien plus franchement dans la coopération au Sud. Le Canton dispose d'atouts forts pour cela. Ouvert sur le monde, il dispose d'une situation financière confortable. Organisée et impliquée, sa société civile mène des projets efficaces avec des partenaires sur place. Un fonds ou des aides substantiellement augmentées sont les gages de confiance d'une communauté prospère, mais solidaire aussi. Le Grand Conseil l'a exprimé avec force en avril 2019, en approuvant très largement la proposition d'augmenter l'aide au développement.

Dans dix ans, nous voyons l'État et les villes vaudoises consacrer 0.7% de leur budget annuel à la coopération internationale. Nous les y invitons, parce que les financements ciblés offrent des résultats, qui permettent à des gens démunis au Sud de gagner en liberté et en bien-être.

PIERRE ZWAHLEN, PRÉSIDENT

Fondée en 1989 à l'initiative d'une vingtaine d'ONG vaudoises actives dans la coopération au développement, la Fedevaco est une organisation faîtière composée de 49 organisations membres¹. Elle a pour mission de favoriser, dans divers pays, un développement fondé sur la justice, la dignité humaine et le respect de l'environnement²; de regrouper à l'échelon cantonal les organisations actives dans le domaine de la coopération au développement; de contribuer à accroître l'aide publique au développement (APD); de promouvoir la qualité des projets de ses organisations financés par les collectivités publiques (Confédération, État de Vaud et communes vaudoises); de favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre ses organisations membres, ainsi qu'entre ses membres et les collectivités publiques; enfin, elle a pour mission d'informer les élu·e·s et le public vaudois sur les enjeux globaux de la coopération internationale et de la durabilité.

Pour mener à bien ces tâches, elle s'appuie sur l'expertise de la cinquantaine de collaborateur·trice·s bénévoles³ qui offrent leurs compétences au sein des diverses instances – Conseil, Commissions technique (CT), d'information (CI), de suivi financier (CSF), de recours (CR) et de partage des savoirs (CPDS) –, de deux groupes thématiques – Santé et Diaspora & Développement – et sur un secrétariat professionnel⁴. Le Conseil veille à l'orientation stratégique; le secrétariat est chargé de sa mise en œuvre.

La Fedevaco prône le respect des diversités, des identités culturelles et spirituelles ainsi que la préservation des ressources naturelles. Une attention particulière est portée aux populations démunies et aux exclu·e·s ainsi qu'à la promotion de l'équité entre les genres (« Leave no one behind »). Elle rejette toute forme de discrimination (religieuse, ethnique, sexuelle ou économique): les actions sur le terrain sont conduites sans préférences confessionnelles, ethniques et politiques; tout prosélytisme est exclu. La paix, la justice et la démocratie sont la base de tout travail de développement⁵. La Fedevaco et ses organisations membres agissent en faveur du développement humain durable et global. Elles œuvrent à l'autonomisation et au renforcement durable des capacités des populations concernées, afin de leur permettre de prendre en main leur propre émancipation.

Ancrée dans le canton de Vaud depuis plus de 30 ans, la Fedevaco intervient en ce sens auprès des collectivités publiques. Elle collabore avec 6 départements de l'État de Vaud et le CHUV, près de 50 communes vaudoises⁶ et avec la Direction du développement et de la coopération (DDC), à Berne.

1. SITUATION EN DÉCEMBRE 2020. VOIR LA LISTE DES MEMBRES À JOUR.

2. STATUTS, ART. 2.

3. CE BÉNÉVOLAT REPRÉSENTE ENVIRON 2000 HEURES DE TRAVAIL, SOIT ENVIRON 1 ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS (EPT).

4. SIX COLLABORATRICES-TEURS ET UN-E STAGIAIRE ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS (EPT) DE 5.0 (2020).

5. VOIR DÉCLARATION DE PRINCIPE.

6. VOIR LISTE DES PARTENAIRES FINANCIERS SUR NOTRE SITE INTERNET.



CONTEXTE

AGENDA 2030 ET COOPÉRATION



Agenda 2030 et coopération internationale

Dans un monde qui se transforme, la conscience de l'urgence d'un développement durable, dans et pour tous les pays, gagne du terrain et questionne la logique « Nord-Sud » et certains modèles de coopération internationale. La vision binaire du monde est devenue surannée; l'apparition des pays émergents et des inégalités au sein de pays industrialisés a rendu obsolète la division Nord-Sud. Les principaux défis, à l'échelle mondiale, requièrent de nouveaux modes d'analyse et de collaborations politiques, stratégiques et techniques. Les rôles et contributions des divers acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux doivent converger au bénéfice de la réalisation de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable (ODD).

Depuis l'adoption de l'Agenda 2030 par les Nations Unies en 2015, de nombreux États, collectivités publiques, syndicats, associations et entreprises du secteur privé en ont fait leur cadre de référence. Ils s'engagent ainsi sur la voie d'un développement durable à l'échelle de la planète.

De nombreux indicateurs statistiques montrent des succès au niveau mondial: la population mondiale a doublé depuis 1970, mais la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, qui souffre de la faim et qui n'a pas d'accès à l'éducation a fortement diminué. Néanmoins, des centaines de millions de personnes continuent à souffrir d'inégalités et de violations des droits humains, encore accentuées par les effets des changements climatiques⁷.

La coopération au développement participe à la réduction de ces inégalités, de la pauvreté, à l'amélioration des possibilités de santé, d'éducation et de croissance économique, et contribue à l'adaptation climatique. La coopération internationale de la Suisse a prouvé son efficacité, car elle a un impact et elle est reconnue comme un partenaire solide et fiable du développement⁸.

La Fedevaco fait sa part et entend continuer, par ses actions et son soutien aux projets, à lutter contre la pauvreté dans les pays en développement et créer des perspectives pour les plus faibles.

Elle s'inscrit ainsi pleinement dans le mandat de base de la coopération au développement de la Suisse qui vise à « soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles ». (art. 54 de la Constitution fédérale)

En 2017, la Fedevaco s'est dotée d'une feuille de route qui précise son rôle et ses limites par rapport à l'Agenda 2030. Cette feuille de route différencie les ODD auxquels contribue la Fedevaco en tant que faitière, de ceux auxquels contribuent ses organisations membres. Les objectifs concernés par le travail de la Fedevaco touchent au renforcement du partenariat et au plaidoyer pour l'aide publique au développement – APD (ODD 1 : 1.4 et ODD 17 : 17.2 et 17.17). En page 24 à 28, sont présentés, en 4 champs thématiques selon les ODD, les projets des membres soutenus entre 2017 et 2020.

7. LE SITE [HTTPS://WWW.UN.ORG/SUSTAINABLEDEVELOPMENT/FR/OBJECTIFS-DE-DEVELOPPEMENT-DURABLE/](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/) PRÉSENTE DE NOMBREUSES STATISTIQUES, PRÉSENTÉES PAR ODD.

8. LE RAPPORT DE L'EXAMEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE PAR LE COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE D'AVRIL 2019 MET EN AVANT PLUSIEURS POINTS FORTS DE LA SUISSE ET RELÈVE SON EXPERTISE ET SON ORIENTATION VERS LES RÉSULTATS, NOTAMMENT.

CONTEXTE EN SUISSE DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION

En Suisse

Au niveau de la Confédération, la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche sont les deux organes chargés de l'exécution de la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale, et de la loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est.

Des sondages réguliers (notamment de l'organisme ZEWÖ en charge de la certification des organisations à but non lucratif d'intérêt public) montrent que la population a confiance dans la coopération au développement de la Confédération et des ONG suisses. La solidarité internationale n'est pas seulement un principe constitutionnel, mais aussi une valeur largement partagée par la population.

Cependant, ces dernières années, l'aide au développement a régulièrement été débattue au Conseil national lorsqu'il s'est agi de voter des crédits ou le budget. Plusieurs parlementaires ont en outre remis en cause son efficacité.

Sans aller aussi loin, le Conseil fédéral a soumis la coopération internationale à une cure d'austérité avec la mise en œuvre du programme de stabilisation qui veut réduire les dépenses fédérales. L'aide internationale a été touchée de manière surproportionnelle par les mesures d'économies ces dernières années. L'écart financier avec le crédit-cadre décidé en 2016 pour la coopération au développement 2017–2020 s'élève à près d'un milliard de francs. En 2019, l'objectif pourtant approuvé à plusieurs reprises par le Parlement de consacrer 0.5% de son revenu national brut (RNB) à la coopération au développement n'a une nouvelle fois pas été atteint⁹.

Au printemps 2019, le DFAE et le DEFR ont soumis, pour la première fois, à la consultation de plusieurs organisations et collectivités, le futur rapport explicatif de la coopération internationale de la Suisse pour les années 2021–2024. 249 organisations ont répondu à la consultation, dont la Fedevaco et le Conseil d'État vaudois¹⁰. De toute évidence, la Fedevaco et le Canton se rejoignent sur la vision de la place et de la forme que doit prendre la coopération au développement dans les années à venir : « La contribution de la CI¹¹ à une croissance économique durable et à la création d'emplois, à la lutte contre les effets multiples du réchauffement climatique et contre les causes diverses de la migration, à la gestion durable des ressources naturelles, à la promotion de la paix et de l'état de droit sont autant de priorités auxquelles le Conseil d'État vaudois souscrit et qu'il encourage. (...) »

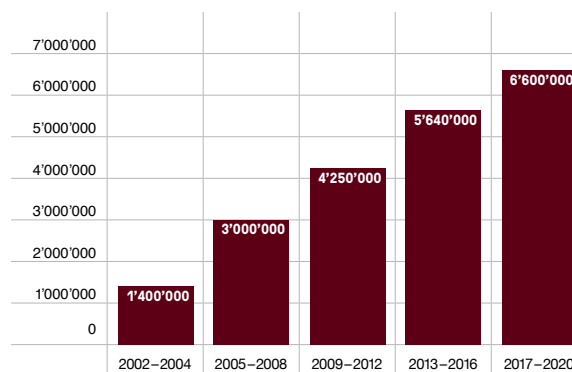
Il s'inquiète cependant que la CI doive toujours plus promouvoir les intérêts de la Suisse en matière migratoire, économique et sécuritaire ». La Fedevaco et le Conseil d'État partagent notamment l'idée que la lutte contre la pauvreté doit rester prioritaire afin de respecter le mandat constitutionnel et les engagements pris au travers de l'Agenda 2030.

Direction du développement et de la coopération

À la suite de l'évaluation indépendante des partenariats de la DDC avec les ONG et les fédérations cantonales (à laquelle la Fedevaco et les autres fédérations ont participé activement en 2017), le rapport a confirmé l'utilité de ces partenariats et identifié plusieurs pistes d'optimisation. Pour mettre en œuvre ces pistes, et notamment rendre le système d'attribution des contributions de programmes transparent et compréhensible, la Direction de la DDC a rédigé de nouvelles « Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses » qui précisent les buts, principes et modalités de collaboration avec les ONG suisses. Ce nouveau système d'attribution doit garantir la transparence, l'équité et l'intelligibilité de la répartition des contributions, avec un accent sur le renforcement de la compétitivité et l'innovation.

Le 10 septembre 2019, la Fedevaco a obtenu son accréditation de partenaire, dans la catégorie fédération cantonale. Cela lui donne le droit de proposer une contribution de programme à la fin décembre 2019, avec un plafond de contribution de la DDC fixé à maximum 40% du budget de la fédération et un montant maximal de 8 millions. Depuis 2002, la Fedevaco bénéficie d'une contribution de programme de la DDC et ce nouveau programme 2021–2024 est le 6^e proposé à la DDC.

CONTRIBUTIONS DE PROGRAMMES DE LA DDC (PROJETS ET ACTIVITÉS)



9. EN 2019, IL ÉTAIT DE 0.44%.

10. VOIR SUR NOTRE SITE INTERNET L'ACTUALITÉ « RÉPONSE DE LA FEDEVACO À LA CONSULTATION DU RAPPORT EXPLICATIF SUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE 2021-2024 » DATÉE DU 21 AVRIL 2019. ET VOIR LE RÉSUMÉ DE LA PRISE DE POSITION DU CANTON DE VAUD DANS L'ACTUALITÉ « LE CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS RÉPOND À BERNE : LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, AU NIVEAU CANTONAL, A DE BEAUX JOURS DEVANT ELLE! ».

11. COOPÉRATION INTERNATIONALE

Politique publique et partenariats avec l'État de Vaud

En 2003, la population vaudoise s'est dotée d'une nouvelle Constitution cantonale avec un article qui fait référence à la coopération internationale: l'article 71 stipule notamment à l'alinéa 1 que «L'État et les communes collaborent, avec les autres pouvoirs publics, les organisations et les concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement et à la promotion d'un commerce équitable.» Cet article possède un caractère de droit positif, en ce sens qu'il fait partie des règles applicables. S'il n'existe pas de loi spécifique dérivée de l'article 71, la loi sur l'organisation du Conseil d'État (LOCE) dit qu'«il peut allouer des subventions aux organismes actifs dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement pour la réalisation de projets concrets»¹².

Le Canton soutient les actions de la Fedevaco depuis 1994. À la différence des décisions prises dans les autres cantons latins, le Conseil d'État vaudois a réitéré plusieurs fois sa volonté de ne pas centraliser la coopération internationale au sein d'un département¹³. Compte tenu de la politique publique réaffirmée par le Conseil d'État, la Fedevaco a signé de nouvelles ou renouvelé des conventions avec plusieurs départements ces dernières années, notamment entre 2017 et 2020. En 2021, sur les 8 guichets de financement cantonal, un seul n'est pas – encore – formalisé par une convention: le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

Chacune de ces conventions que la Fedevaco a signée avec les différents départements présente les critères thématiques des projets qui peuvent être soutenus, en lien avec les compétences métiers du département, le montant total, et les modalités d'octroi, d'utilisation, de contrôle et de suivi.

Le 18 décembre 2018, un postulat intitulé «Aider davantage des gens du Sud – une responsabilité» signé par la députée Martine Meldem et 44 autres député-e-s de tous les groupes politiques a été déposé. Lors du débat au Grand Conseil du 9 avril 2019, le postulat, qui demande au Conseil d'État d'examiner la manière d'augmenter les aides accordées aux projets d'organisations ancrées dans le Canton, a été pris en considération totale par 74 voix contre 39 refus et 1 abstention¹⁴. Malgré la crise du coronavirus qui a fortement perturbé l'agenda politique, on peut espérer que le Conseil d'État répondra à ce postulat au cours de l'année 2021.



Finances

Publiés le 7 avril 2020, l'État de Vaud a, une fois de plus, présenté des comptes excédentaires. L'excédent 2019 s'élève à 4 millions et cela malgré l'intégration de 403 millions destinés à pallier les effets de la pandémie Covid-19. Si la progression des revenus et recettes fiscales marque un ralentissement en raison de la mise en œuvre de la RIE III, la situation économique et financière reste excellente; ceci depuis près de 15 ans¹⁵. Pour les prochaines années, les perspectives sont relativement bonnes même si le Conseil d'État a présenté, pour la première fois depuis 15 ans, un projet de budget déficitaire pour répondre à une augmentation des besoins dans différents domaines liés à la démographie et en raison notamment des fortes incertitudes liées aux crises économique et sanitaire.

En 2020, les 8 partenariats avec le canton de Vaud ont permis de contribuer aux projets des organisations membres pour un montant total de 2'088'300 francs. Depuis 2017, les contributions du Canton aux projets de la Fedevaco connaissent une certaine stagnation.

12. ART. 21, AL.3 DE LA LOCE.
13. LA DERNIÈRE FOIS EN 2016.

14. VOIR NOTRE ARTICLE DU 11 AVRIL 2019 «LE GRAND CONSEIL PLÉBISCITE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT!» SUR NOTRE SITE SOUS ACTUALITÉS.

15. DEPUIS 2005, LES COMPTES DE L'ÉTAT PRÉSENTENT UN EXCÉDENT.

CONTEXTE COMMUNES REMARQUES FINALES SUR LE CONTEXTE

Communes

Quelques communes rencontrent des difficultés financières relatives à la mise en œuvre de la RIE III cantonale et dans le cadre de la péréquation. Cet état de fait n'a eu pour l'instant qu'un effet modéré sur le soutien des communes vaudoises : si l'une ou l'autre a diminué sa contribution à la Fedevaco, d'autres communes ont choisi de l'augmenter.

D'autres signes encourageants témoignent de la confiance que les partenaires communaux manifestent envers le travail de la Fédération vaudoise et de ses organisations membres. Elles reconnaissent ainsi la qualité des services que nous offrons aux communes partenaires, qui vont au-delà du simple partenariat financier. Collaborer avec la Fedevaco permet d'avoir des demandes de soutien qui sont coordonnées, pour des projets dont la qualité, la pertinence et la durabilité ont été évaluées. La vérification des rapports et décomptes des projets chaque année, l'information transparente sur le déroulement, et l'atteinte des résultats des projets et la redevabilité en termes d'utilisation des fonds publics sont des services essentiels que les communes partenaires nous délèguent.

L'augmentation très significative du soutien de certaines communes démontre en effet leur conviction que les projets de coopération mis en place par nos membres sont efficaces, pertinents et nécessaires.

Le graphique ci-dessous, en rose présente l'évolution des contributions communales pour les projets. La baisse que l'on observe depuis 2018 tient à la diminution de la contribution de la Ville de Lausanne, notamment celle liée à un projet spécifique. La convention arrivée à son terme fin 2020 sera renouvelée dans le courant de l'année 2021. Comme la municipalité a décidé d'augmenter sa contribution à la solidarité internationale, la Fedevaco compte bénéficier aussi de cette augmentation pour les projets de ses membres¹⁶.

Pour davantage de détails, vous pouvez aller consulter notre carte interactive sur <https://www.fedevaco.ch/partenaires/communes>.

La Fedevaco entend continuer son plaidoyer sur l'importance de l'engagement des communes en faveur de la coopération au développement, demandée par la Constitution vaudoise. La mise en valeur des actions de nos organisations membres, et du soutien que leur apportent nos partenaires communaux doit se poursuivre et se renforcer. En 2020, 36 communes vaudoises sur un total de 309 ont contribué aux projets des organisations membres pour un montant total de 490'128 francs.

Remarques finales sur le contexte

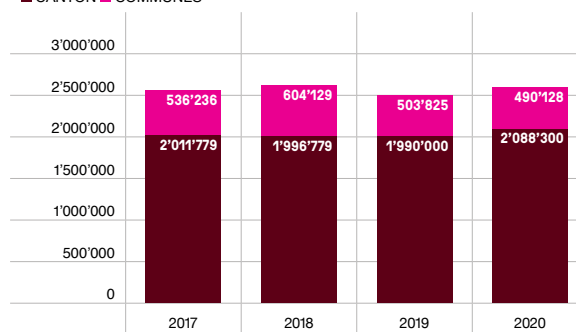
Ce modèle vaudois « décentralisé » représente à la fois une chance et un défi pour la Fedevaco. D'une part, c'est un défi, car chaque département a établi sa convention individuellement, même si une forme d'équivalence peut être lue entre les conventions. D'autre part, cette diversité des partenariats est aussi une chance pour la Fedevaco et la coopération au développement, car les risques de diminution de subvention sont répartis entre les partenariats et la thématique de l'APD est régulièrement au cœur de l'agenda de chaque chef-fe de département.

Compte tenu des décisions politiques prises entre 2019 et 2020 aux niveaux du législatif¹⁷ et de l'exécutif, nous pouvons donc être raisonnablement optimistes pour les années à venir. De même, la Fedevaco est reconnue comme le centre de référence par les représentant-e-s cantonaux, élu-e-s et administrations.

Rappelons que l'objectif international vise à porter l'APD à 0.7% du RNB et qu'actuellement les contributions fédérales, cantonales et communales s'établissent à 0.44% du RNB¹⁸. Si l'on se réfère à la propre statistique du canton de Vaud, la part de l'APD vaudoise dans le produit intérieur brut vaudois n'est que de 0.004%¹⁹.

La Fedevaco entend continuer son travail de plaidoyer et de sensibilisation auprès du Canton et des communes, afin qu'ils participent davantage à l'atteinte par la Suisse de l'objectif du 0.7% recommandé par les Nations Unies. D'autant plus que dans notre pays, plusieurs collectivités locales ont adopté ce principe du 0.7% et consacrent donc une partie de leur budget de fonctionnement à l'APD. C'est par exemple le cas de plusieurs communes genevoises et d'une commune vaudoise (Mies).

ÉVOLUTION DES PRODUITS POUR PROJETS 2017-2020
■ CANTON ■ COMMUNES



16. RÉPONSE AU POSTULAT DE M. DANIEL DUBAS ET CONSORTS
« RENFORCER LA POLITIQUE LAUSANNOISE
EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ».
17. VOIR NOTE 15 PAGE PRÉCÉDENTE.

18. INFORMATIONS TIRÉES DU SECO « L'AIDE PUBLIQUE
AU DÉVELOPPEMENT DE LA SUISSE DEMEURE STABLE EN 2019 ».
19. INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 7.1 DU CANTON DE VAUD.

Dans le canton de Vaud en 2030, la Fédération vaudoise de coopération est la référence des communes, des départements cantonaux et de la Confédération pour la coopération internationale appliquant un développement pérenne pour les générations futures.

Fédérant les organisations de développement ancrées dans le Canton, la Fedevaco mobilise ses membres, ses partenaires, ses réseaux, plaide et innove pour la qualité de la coopération au développement et la réalisation de l'Agenda 2030. À ces fins, elle partage des savoirs, des expériences et des approches différenciées et offre des services à ses organisations membres.

La Fédération peut compter sur l'implication de l'État de Vaud et des communes qui consacrent 0.7% de leur budget annuel à l'aide au développement. Elle accompagne ses partenaires publics dans la réalisation des objectifs de durabilité, avec l'appui du secteur privé et du monde académique.

Grâce à ses membres représentant une diversité d'acteur·trice·s tant géographiques que thématiques, et son secrétariat rassemblant des compétences professionnelles, elle contribue à faire correspondre des moyens à des besoins. La Fedevaco valorise l'engagement bénévole ou rémunéré. Elle porte les valeurs de responsabilité, efficacité, transparence et redevabilité. Des centaines de milliers de bénéficiaires gagnent durablement en bien-être, autonomie et liberté.



BILAN INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME STRATÉGIQUE 2017–2020

Lors de l'Assemblée générale du printemps 2019, sur la base d'un bilan intermédiaire établi par le secrétariat, les organisations membres (OM) ont analysé l'état des résultats obtenus du programme stratégique en cours (2017–2020). Réparties en 5 groupes²⁰, les OM ont identifié les priorités à retenir dans chacune des catégories (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) en vue de la construction du programme stratégique 21–24.

FORCES

- Valorisation des OM dans la communication de la Fedevaco
- Proximité Fedevaco-OM : facilité de contact et communication avec le secrétariat ; compréhension face aux réalités du terrain ; bon soutien (formations)
- La qualité de l'offre de services et la légitimité des experts Fedevaco
- Un interlocuteur qui est la somme de plusieurs acteurs et qui réussit son plaidoyer auprès des élu-e-s
- Un positionnement clair de la Fedevaco qui a très bonne presse, est reconnue comme crédible, sérieuse, transparente, s'assume comme une interface OM-secteur public qui fait bouger

FAIBLESSES

- Allocation des efforts entre grandes et petites OM, diversité des fonctionnements internes des organisations
- Difficulté à planifier pour les OM, en l'absence de certitudes sur le montant final et la temporalité des financements (incertitude sur la possibilité de démarrer un projet et de lancer les activités dans un délai donné)
- Peu de démarches de capitalisation d'expériences dans les projets
- Dépendance au cadre politique
- « L'entre-nous » : où est la relève dans la coopération au développement ?

OPPORTUNITÉS

- Campagne thématique commune Fedevaco-OM pour valoriser les effets et les efforts sur le terrain
- Renforcer la coopération des OM entre elles, faciliter les échanges entre pairs pour une complémentarité des compétences, en fonction des nécessités de chacune
- Utiliser davantage l'existant : relayer les connaissances des réseaux thématiques, profiter des événements avec une majorité d'OM présente pour favoriser les échanges d'expériences, ouvrir plus largement les espaces lors de la venue des partenaires Sud, etc.
- S'inspirer des actions en faveur des ODD des autres acteurs (société civile, clubs, EPFL), s'allier avec différents acteurs du mouvement en faveur du climat
- Développer la créativité dans la valorisation des différents partenariats (impliquer la jeunesse, proposer une visite de projets à une délégation de politiciens)

MENACES

- Gestion et renouvellement du bénévolat, tant au sein de la Fedevaco que dans les OM : nécessité de valoriser l'engagement bénévole pour garantir la pérennité de l'action
- Exigences très élevées de la part de certains partenaires financiers de la Fedevaco vers la « professionnalisation » avec risques de perte de contact avec le terrain, de fermeture aux idées innovantes ou spontanées, de disparition de petites OM par découragement
- Adaptation insuffisante des informations thématiques relayées et des formations face aux besoins des OM (pas de sondage des priorités)
- Agir dans un cadre compliqué
- Manque de ressources pour répondre à des exigences croissantes

20. FAÏTIÈRE DYNAMIQUE ET RASSEMBLEUSE, EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE QUALITÉ, CENTRE DE COMPÉTENCES ET SERVICES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, DIALOGUE ET PLAIDOYER POUR LA RÉALISATION DES ODD, PARTENARIATS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET REDEVABILITÉ.

FINALITÉ

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (OS) 2021-2024

La Fedevaco a augmenté les ressources financières à sa disposition pour permettre à ses organisations membres de mettre en œuvre des projets de qualité qui participent à la construction d'un monde inclusif, juste et durable, en appliquant les principes de la bonne gouvernance et une culture de l'apprentissage au sein de la fédération ainsi qu'avec ses autres partenaires.

En fonction de cette finalité, la Fedevaco s'est donné les 4 Objectifs spécifiques suivants:

1. Innover et rassembler pour le développement durable
2. Soutenir des projets de qualité
3. Mobiliser les capacités et les savoirs pour le développement durable
4. Fortifier et élargir les partenariats

Tableau des résultats

Le tableau des résultats est décliné selon les 4 OS en 14 résultats attendus, avec, pour chacun, des indicateurs avec valeurs de base (2019 ou 2020) et valeurs cibles (2024). Chaque OS est introduit par un court texte de présentation. Des activités indicatives sont présentées par résultat.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 INNOVER ET RASSEMBLER POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Force de proposition et d'écoute, la Fedevaco innove à l'interne afin d'optimiser son organisation et ses procédures, de s'adapter aux changements, et aux attentes de ses bénévoles, de ses organisations membres et de ses partenaires financiers. Ce faisant, elle veille à garder une simplicité et une maniabilité de ses outils et procédures. Faïtière d'organisations membres diverses de par leurs origines, leurs tailles, les régions et les thèmes d'action, la Fedevaco respecte cette diversité, leur offre les conditions adaptées à leurs besoins et l'accompagnement nécessaire et promeut leur travail.

Elle porte aussi une attention particulière à la satisfaction et à conserver un cadre de travail convivial et de qualité pour les collaborateur·trice·s salarié·e·s et bénévoles. Le haut niveau d'expertise et de compétences de tous les collaborateur·trice·s (salarié·e·s et bénévoles) est recherché, apprécié, reconnu et valorisé.

La Fedevaco, en coordination avec le FEDERESO (réseau des 7 fédérations cantonales de la Suisse latine) et ses partenaires, développe des outils pour renforcer la qualité et la pertinence de son action et de celle de ses membres, notamment dans les domaines de la gestion des risques et de la prévention contre les abus, le harcèlement sexuel et la corruption.

La Fedevaco innove en s'ouvrant à de nouvelles idées ainsi qu'en mettant en œuvre de nouvelles expériences et collaborations pour la durabilité. La Fedevaco est reconnue comme une force de proposition dans certaines thématiques spécifiques.

INDICATEURS, AVEC VALEUR DE BASE (VB): 2018 OU 2019; VALEUR CIBLE (VC): FIN 2024	
<p>R 1.1</p> <p>La Fedevaco se renforce en tant que structure associative dynamique et solide, disposant de ressources suffisantes pour accompagner ses organisations membres (OM) vers la réalisation de l'Agenda 2030</p>	<p>Comptes équilibrés ; autonomie financière ; SCI fonctionnel et utile VB : déficit budgété en 2019 VC : comptes équilibrés et validés par l'AG 1x/an VB : les fonds propres couvrent 3.5 mois de fonctionnement VC : les fonds propres couvrent minimum 3 mois de fonctionnement VB : SCI révisé 1x/an VC : SCI révisé à la fin de chaque année civile et mesures nécessaires implémentées</p> <p>Politique PCSR (Prévention des Comportements Sexuels Répréhensibles) de la Fedevaco suivie et tenue (risques analysés chaque année et compris dans la stratégie) concernant aussi bien les salarié-e-s que les bénévoles VB : pas de politique PCSR VC : politique PCSR en place, risques et éléments de prévention mis en œuvre analysés annuellement, actions de sensibilisation mises en œuvre</p> <p>% des OM qui s'impliquent au sein de la structure VB : 2019 : 80% des OM participent à l'AG, 45% des membres des instances appartiennent aux OM VC : 80% des OM participent aux AG, 45% des bénévoles viennent des OM.</p> <p>Activités indicatives – Gestion financière et comptable, collaboration avec une fiduciaire externe – Révision et analyse régulière du SCI – Organisation de deux AG par année – Formation et accompagnement des OM dans la mise en place d'un système d'évaluation des risques et de mesures pour la prévention des comportements sexuels répréhensibles – Suivi des demandes d'adhésion de nouvelles organisations, bilan de la nouvelle procédure fin 2022</p>
<p>R 1.2</p> <p>La stratégie d'engagement bénévole de la Fedevaco assure la stabilité des ressources humaines et des compétences au sein de la faitière</p>	<p>Taux des bénévoles qui estiment leur engagement suffisamment bien valorisé par la Fedevaco VB : 70% → VC : 80%</p> <p>Tournus régulier et stabilisé qui assure le maintien des ressources et compétences VB : 2019 : CT 2.3 ans ; CI 5 ans ; CR : 5.2 ans ; CSF 8.4 ans ; Conseil 10.8 ans (moyenne d'année de participation aux instances) VC : Les membres de toutes les instances restent minimum 3 années ; moins de 30% de tournus annuel au sein de chaque instance.</p> <p>Activités indicatives – Redéfinition et amélioration de la politique de bénévolat avec l'appui de Bénévolat Vaud et avec l'implication des instances – Enquête de satisfaction auprès des bénévoles en début et fin de programme stratégique</p>
<p>R 1.3</p> <p>La Fedevaco met en place différentes mesures pour renforcer la qualité institutionnelle des organisations membres et les OM sont soutenues dans leur application</p>	<p>% des OM qui soumettent un projet pour cofinancement, disposent d'un SCI adapté à leurs besoins VB : 30% → VC : 80%</p> <p>% des OM qui font référence à un code de conduite avec tolérance zéro en ce qui concerne les abus sexuels et s'engagent à mettre en place des mesures permettant de prévenir des comportements sexuels répréhensibles VB : 50% → VC : 80%</p> <p>% des OM qui ont introduit des mesures cohérentes de prévention des comportements sexuels répréhensibles et les diffusent au sein de leur organisation en Suisse ainsi qu'avec leurs partenaires sur le terrain VB : 33% → VC : 60%</p> <p>% des OM qui nous font parvenir leurs comptes en format RPC et leur rapport annuel au cours du 1^{er} semestre VB : 94% → VC : 100%</p> <p>Activités indicatives – Formation et accompagnement des OM sur la mise en place et le suivi d'un SCI, et la gestion des risques – Engagement pour le renforcement de l'égalité des genres au niveau opérationnel et managérial. – Organisations d'ateliers de sensibilisation et développement de politiques, procédures et outils adéquats sur la thématique des comportements sexuels répréhensibles à l'attention des OM – Introduction d'un mécanisme de signalement au sein du FEDERESO permettant un traitement confidentiel et une gestion indépendante des cas de comportements sexuels répréhensibles</p>
<p>R 1.4</p> <p>La Fedevaco valorise l'impact du travail de ses OM dans le respect de leur diversité</p>	<p>Référencement des actions de sensibilisation pour la population vaudoise et de la part du travail bénévole des OM (système Unité) VB : pas de référencement → VC : référencement selon système commun avec UNITE</p> <p>Communication externe diversifiée : nombre et types de publications au service des OM, valorisant leur impact. VB : 90 publications (posts facebook, articles, infolettres) en 2019. Une infolettre Passerelle pour le développement tous publics mensuelle et une infolettre Apprendre et Coopérer trimestrielle. VC : 100 publications (posts facebook, articles, infolettres). Nouvelles infolettres pour publics cibles différents.</p> <p>Activités indicatives – Partenariat média fonctionnel et positif (Planification, suivi, évaluation) – Publications (dans les médias, sur le site web et les réseaux sociaux) régulières et pertinentes – Organisation d'événements qui remplissent leurs objectifs en termes de valorisation du travail des OM (affluence et pertinence du contenu pour valoriser l'impact de leur travail)</p>

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 SOUTENIR DES PROJETS DE QUALITÉ



Les instances chargées d'étudier et de suivre les projets présentés par les organisations membres veillent à ce que les projets soutenus par la Fedevaco remplissent des critères de qualité élevés. Elles s'assurent que les projets sont issus d'initiatives locales et que le dialogue entre les organisations et leurs partenaires soit vivant et critique.

La Fedevaco veille à ce que chaque projet accepté soit financé au plus près de l'entier du montant demandé et nécessaire pour la réalisation des activités. Pour ce faire, elle soigne et développe ses partenariats financiers.

La Fedevaco assure un suivi qualité et une redevabilité envers les partenaires financiers. Elle fournit une analyse des rapports narratifs et financiers des projets et élabore un reporting thématique à l'intention de ses principaux partenaires.

L'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable font partie intégrante du cadre d'analyse des instances et sont un cadre de référence pour la présentation des résultats. La Fedevaco utilise un système permettant une présentation agrégée des résultats des projets cofinancés, par thématique. Elle met l'accent sur la communication de ses résultats auprès des partenaires financiers, du grand public et des médias.

Avec son appui-conseil et ses formations, elle promeut un modèle de coopération et de partenariat des organisations membres avec les ONG locales et les organisations communautaires; elle fait du renforcement de la société civile un objectif de développement en soi.

Le Conseil d'État vaudois défend la même position dans sa réponse à la consultation fédérale sur le rapport de la CI de la Suisse 21-24 en encourageant «la CI à coopérer plus intensément encore avec les Community-Based Organisations (organisations communautaires) afin de renforcer le partenariat avec la société civile et de répondre au mieux aux besoins des communautés locales»²¹.

21. RÉPONSE DU CE À LA CONSULTATION FÉDÉRALE.

INDICATEURS, AVEC VALEUR DE BASE (VB): 2018 OU 2019; VALEUR CIBLE (VC): FIN 2024	
<p>R 2.1</p> <p>La Fedevaco soutient les OM dans la préparation et le suivi des projets et veille à leur qualité</p>	<p>Proportion des projets qui respectent nos exigences de qualité, y compris l'analyse des risques VB : 96% respectent les exigences de qualité (projets acceptés en CT) ; pas de monitoring de l'analyse des risques VC : plus de 90% des projets sont acceptés = validés fiables ; 100% des projets ont une grille d'analyse des risques</p> <p>Un programme de formation adapté aux besoins des OM est proposé chaque année VB : 73% des participant-e-s sont « très satisfait » de leur formation VC : 80% des participant-e-s sont « très satisfait » de leur formation</p> <p>Activités indicatives –Analyse des projets par les commissions et rédactions de recommandations –Analyse annuelle des rapports narratifs et financiers des projets par la CT et la CSF –Une fois par an, un accompagnement d'évaluation sur le terrain par la CT et visite de projets par le secrétariat (1/an) –Co-construction d'un programme de formation dans le cadre du partenariat Formation avec ISANGO</p>
<p>R 2.2</p> <p>Les résultats et leçons apprises des projets sont documentés et rapportés aux partenaires financiers</p>	<p>Base de données à jour avec références selon les ODD et leurs cibles ou selon un système d'indicateurs agrégés (ARI/TRI²²) VB : 100% des projets dès 2017 selon les 17 ODD, référence aux 169 cibles dès 2020 référence à 5 ARI pour projets sur fonds DDC VC : 100% des projets référencés selon les cibles ODD ou selon un ARI ad hoc</p> <p>Activités indicatives –Référencement des projets en fonction des ODD et ARI dans la base de données –Statistiques des résultats des projets et bénéficiaires par ODD et par cible ODD –Gestion de la qualité et de la redevabilité. Reporting aux partenaires financiers (selon projets ou axes thématiques)</p>
<p>R 2.3</p> <p>L'aide au développement mobilisée par la Fedevaco auprès de ses partenaires publics augmente et se diversifie afin de cofinancer les projets des OM</p>	<p>Augmentation du montant global attribué par le Canton et les communes (projets et activités propres)</p> <p>Canton VB : 2'216'800 (2018) → VC : 2'362'000 (2024)</p> <p>Communes VB : 619'648 (2018) → VC : 735'000 (2024)</p> <p>Taux de couverture (cofinancement) des demandes de projets acceptés VB : 85% → VC : plus que 85%</p> <p>Activités indicatives –Maintien d'une relation/communication fluide et régulière avec les partenaires sur les démarches de financement –Renouvellement de toutes les conventions avec le Canton et la Ville de Lausanne –Augmentation du nombre de communes partenaires (44 en 2018 → 55 en 2024)</p>

22. AGGREGATED REFERENCE INDICATORS (ARI) / THEMATIC REFERENCE INDICATORS (TRI).

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3

MOBILISER LES CAPACITÉS ET LES SAVOIRS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour améliorer l'impact des projets, il est essentiel de développer une culture de l'apprentissage au sein de chaque organisation et au sein de la fédération. En 2024, toutes les organisations membres ont intégré dans leur gestion de cycle de projet, des étapes d'analyse des leçons apprises, positives et négatives, et reconnaissent les étapes d'évaluation et de capitalisation d'expérience comme des étapes importantes d'apprentissage et non uniquement de mesure des résultats atteints.

La Fedevaco participe à la construction d'un savoir pratique en capitalisant les leçons apprises des différents projets cofinancés, met en lien des acteurs sur des thématiques ou méthodologies et développe son rôle de courroie de transmission des savoirs. Pour cela, elle peut compter sur une base de données solide et la mise à disposition des leçons apprises.

En concertation avec la DDC/DPI²³ et le FEDERESO, la Fedevaco s'est positionnée dans le cadre de dialogues ou « Learning journeys » sur des thématiques ciblées de la coopération internationale: nexus entre développement et aide humanitaire; renforcement de la société civile locale; appropriation locale, régionale et nationale des projets de développement .

Les migrations, qu'elles soient volontaires ou forcées, sont un élément incontournable de nos sociétés. Au-delà des rémittances, les diasporas s'organisent aussi au niveau collectif et s'impliquent à la fois dans leur pays d'accueil et dans leur pays d'origine en tant qu'acteurs de développement. La Fedevaco a développé son offre de formation et intégré les structures basées dans le canton de Vaud à ses activités de partage des savoirs.

23. DIVISION DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS.

INDICATEURS, AVEC VALEUR DE BASE (VB): 2018 OU 2019; VALEUR CIBLE (VC): FIN 2024	
<p>R 3.1</p> <p>La Fedevaco renforce son rôle de passerelle des savoirs et diversifie ses espaces de dialogue pour ses OM et ses partenaires sur des thèmes ou des méthodologies</p>	<p>Fréquentation (nombre de personnes et provenance) et intérêt suscité par les événements organisés par la Fedevaco (Conférence Réciprocité, Journée des partenariats, Prix Diaspora & Développement etc.)</p> <p>VB : Présence régulière de représentant-e-s de partenaires financiers (7,5 élu-e-s ou municipaux en moyenne annuelle) et d'OM aux événements (140 participations de 45 OM)</p> <p>VC : Présence régulière de représentant-e-s de partenaires financiers (8 élu-e-s ou municipaux en moyenne annuelle) et d'OM aux événements (140 participations de 49 OM)</p> <p>VB : 90% des participant-e-s sont « satisfait-e-s » ou « très satisfait-e-s » quant aux possibilités de synergies et réseautage</p> <p>VC : 90% de participant-e-s « satisfait-e-s » et « très satisfait-e-s »</p> <p>Activités indicatives</p> <ul style="list-style-type: none"> -Deux Journées des partenariats (en 2021 et 2023) -Organisation d'un événement de réseautage dans le cadre du Prix Diaspora & Développement tous les 2 ans (2022 et 2024) -Organisation de rencontres thématiques selon les besoins et opportunités (afterworks, ateliers, speed meeting)
<p>R 3.2</p> <p>La Fedevaco contribue au renforcement de la société civile, en Suisse et dans les pays partenaires, en favorisant les échanges de bonnes pratiques, au sein du FEDERESO, avec la DDC/DPI (« Learning Journeys »), ses OM et leurs partenaires terrain</p>	<p>Organisation d'une journée de réflexion sur la coopération internationale et le développement durable (thème à définir en coordination avec le FEDERESO et la DDC)</p> <p>VB : n.a.</p> <p>VC : réalisée (2022)</p> <p>Réflexion menée concernant le travail des OM dans des contextes fragiles (nexus coopération et aide humanitaire)</p> <p>VB : n.a.</p> <p>VC : ouverture d'un espace de réflexion selon opportunité</p> <p>Nombre de bonnes pratiques relatives au renforcement de la société civile en Suisse et dans les pays partenaires partagées</p> <p>VB : n.a.</p> <p>VC : ouverture d'un espace de réflexion selon opportunité</p> <p>Expériences des OM de la Fedevaco concernant l'appropriation locale, régionale et nationale des interventions de développement sont partagées dans le cadre des « learning journeys »</p> <p>VB : n.a.</p> <p>VC : selon opportunité</p> <p>Activités indicatives</p> <ul style="list-style-type: none"> -Co-organisation d'un espace de réflexion sur le thème du nexus entre aide humanitaire et coopération au développement au sein du FEDERESO -Promouvoir la participation et le renforcement de la société civile conférences, ateliers de partage d'expériences, valorisation) -Promotion de la discussion sur l'appropriation des initiatives du développement au niveau local, provincial/régional et national parmi ses OM au sein des formations et ateliers et participation aux échanges dans le cadre du « Learning Journey avec la DDC/DPI »
<p>R 3.3</p> <p>La Fedevaco favorise et facilite l'accès à l'information pour le partage des savoirs</p>	<p>Diffusion des résultats et leçons apprises des projets par de nouveaux canaux (intranet, infolettres)</p> <p>VB : une infolettre Apprendre et Coopérer et une section du site pour le Partage des savoirs (site web et intranet)</p> <p>VC : refonte des canaux (intranet et infolettres) et nouvel outil à disposition fonctionnel sur internet et/ou intranet</p> <p>Activités indicatives</p> <ul style="list-style-type: none"> -Production et diffusion de produits de capitalisation ou leçons apprises, documentation de cas concrets et méthodologies -Validation des leçons apprises par thématique en discussion avec les OM spécialistes et les partenaires académiques -Affinement de la stratégie de diffusion des leçons apprises en fonction des outils de communication (rubrique partage des savoirs de l'infolettre Passerelles pour le développement (réseau et tout public); infolettre Vaud Actu à l'intention des élu-e-s et des partenaires financiers, site web et intranet, etc.)
<p>R 3.4</p> <p>Les compétences et les résultats des OM s'améliorent grâce aux échanges de bonnes pratiques et au partage des savoirs</p>	<p>Des contenus thématiques issus des activités de partage des savoirs sont valorisés: les OM et les partenaires utilisent les outils, méthodes et produits de partage des savoirs existants.</p> <p>VB : 780 vues des pages Partage des Savoirs (PdS) sur le site (2019)</p> <p>VC : + de 800 vues par an Module de projets, pages PdS et intranet PdS</p> <p>Activités indicatives</p> <ul style="list-style-type: none"> -Production d'outils, de méthodes, et de produits adaptés -Diffusion d'outils, de méthodes, et de produits -Mise en lien et favoriser les synergies entre nos OM et/ou entre leurs partenaires locaux selon des intérêts thématiques ou géographiques

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4 FORTIFIER ET ÉLARGIR LES PARTENARIATS



Moteur vers l'action et collaborant avec d'autres acteurs, la Fedevaco plaide, au niveau vaudois, pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Elle établit ainsi de nouvelles collaborations avec des mouvements et organisations engagé-e-s dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (droits humains, jeunesse, climat, académique, etc.).

Centre de référence vaudois pour la solidarité internationale, la Fedevaco veille à ce que ses partenaires intègrent l'aide publique au développement dans les objectifs de développement durable. Par son action, sa communication et son plaidoyer, elle contribue à mobiliser les collectivités publiques pour une augmentation des ressources allouées aux projets de développement.

Tout en continuant à soigner ses publics privilégiés (élu-e-s et administrations), elle tient à toucher un nouveau public : la jeunesse. Pour ce faire, elle établit des partenariats ou des collaborations avec des organisations de la société civile ou du secteur public.

La Fedevaco contribue à ce que l'État de Vaud et les villes s'impliquent en faveur de la coopération au développement et lui consacrent 0.7% de leur budget annuel. Elle s'appuiera sur le soutien, exprimé en 2019, du Parlement vaudois pour une augmentation des moyens pour l'aide au développement vaudoise, ainsi que sur le regret exprimé par le Conseil d'État vaudois concernant la contribution suisse n'excédant pas 0.45% du RNB, alors trop éloignée de l'objectif du 0.7% et des engagements pris par la signature de l'Agenda 2030²⁴.

24. PRISE DE POSITION DU CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS À LA CONSULTATION FÉDÉRALE SUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE 2021–2024. VOIR NOTE DE BAS DE PAGE N°10.

INDICATEURS, AVEC VALEUR DE BASE (VB): 2018 OU 2019; VALEUR CIBLE (VC): FIN 2024	
<p>R 4.1</p> <p>La Fedevaco est reconnue comme un acteur central du réseau vaudois de développement durable</p>	<p>Nombre et types de nouvelles collaborations établies avec des institutions, organisations, groupes et/ou mouvements et engagé-e-s dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. VB: 1 partenariat avec ISANGO (formation) et 1 partenariat avec Pôle Sud (marché de Noël solidaire) VC: 1 partenariat avec ISANGO + 1 partenariat avec Pôle Sud (marché de Noël solidaire) + 1 partenariat avec Albinfo (média) + 1 Haute Ecole (Uni, HEIG ou autre) + 1 Gymnase</p> <p>Nombre de jeunes en formation impliqués dans des échanges (bénévolat pour des événements, travaux de masters, etc.) VB: 1 étudiante en Master en 2019, 6 bénévoles à la Journée des Partenariats (2019) VC: implication de 6 jeunes en formation dans les activités et événements de la Fedevaco, par an</p> <p>Activités indicatives –Établissement de nouvelles conventions ou renouvellement de partenariats –Renforcer les liens d'autres acteurs potentiels (Sanu, Hautes Ecoles comme EPFL, UNIL, HETS, HEIG, etc.) –Mise en lien d'étudiant-e-s avec des OM dans le cadre de travaux de masters</p>
<p>R 4.2</p> <p>La Fedevaco donne une visibilité au soutien des collectivités publiques à des actions, des projets, et des résultats des OM</p>	<p>Les résultats des projets cofinancés sont présentés selon les ODD et leurs cibles VB: présentation des projets par ODD VC: présentation des projets et des contributions des résultats par ODD et cible</p> <p>Type et nombre d'actions de valorisation organisées avec une dimension importante et effective de réciprocité (y compris événements type Journée des partenariats) VB: 1 rencontre par an commune et/ou canton avec une OM / un partenaire de terrain, 1 seul événement organisé pour valoriser le soutien au projet (hors AG décentralisée), 5 articles sur les sites / journaux communaux VC: 2 rencontres par an commune et/ou canton avec une OM / un partenaire de terrain, 2 événements par an en lien avec les soutiens aux projets ou rencontres de partenaires, 10 articles sur les sites / journaux communaux</p> <p>Activités indicatives –Rédaction et diffusion d'articles pertinents sur le développement durable et la contribution de la coopération au développement, le lien entre le local et le global en référence aux ODD –Suivi, évaluation et mise à jour de la valorisation</p>
<p>R 4.3</p> <p>La Fedevaco influence les acteur-trice-s clés et porte le message des OM sur les enjeux du développement durable et de la coopération au développement</p>	<p>Nombre et type d'action de sensibilisation/plaidoyer auprès des partenaires communaux et cantonaux par année VB: 3 événements avec présence d'élue-e-s du Canton et des communes (7,5 en moyenne/an); 4 infolettres (270 destinataires, taux d'ouverture 37,1%, taux de clics 4,4%), 2 appels à soutien des projets adressés aux communes partenaires et non partenaires; 3 rencontres CT-partenaires du Canton; 3 rencontres avec représentants de communes partenaires et non partenaires; des centaines d'échanges par courrier ou téléphones avec plus de 50 représentants cantonaux et communaux. VC: 3 événements avec présence d'élue-e-s du Canton et des communes (8 en moyenne/an); 4 infolettres (300 destinataires, taux d'ouverture et de clics plus haut que moyenne mailchimp), 2 appels à soutien des projets adressés aux communes partenaires et non partenaires; 3 rencontres CT-partenaires du Canton; 6 rencontres avec représentants de communes partenaires et non partenaire; des centaines d'échanges par courrier ou téléphones avec plus de 60 représentants cantonaux et communaux.</p> <p>Activités indicatives –Organisation régulière d'évènements avec différents partenaires (Journée des partenariats, conférences réciprocité et/ou remise prix D&D) –Conception et réalisation d'actions au niveau national (en collaboration au sein du FEDERESO)</p>

PORTEFEUILLE DE PROJETS ET CHAMPS THÉMATIQUES



La Fedevaco est généraliste et garante de la diversité des thèmes et des régions dans lesquelles s'inscrivent les projets portés par ses organisations membres. Parmi elles, deux profils coexistent : certaines ont une expertise thématique (santé, agroécologie, etc.), d'autres un ancrage géographique (Burkina Faso, Pérou, etc.) avec une action dans plusieurs domaines ciblés en fonction de l'analyse des besoins. Il est difficile d'offrir une image complète de cette diversité d'interventions.

Une analyse du portefeuille des projets cofinancés par la Fedevaco entre 2017 et 2020 et de leur contribution aux objectifs de développement durable (ODD) permet de dégager quatre champs thématiques majeurs. Il s'agit de : la santé et le WASH (eau, hygiène & assainissement) ; la production agricole durable et la génération de revenu ; l'habitat durable et la lutte contre la pauvreté ; ainsi que la sensibilisation, l'empowerment et la justice sociale. D'un point de vue géographique, ces projets ont principalement été menés en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et centrale, et une minorité d'entre eux en Asie et Europe de l'Est.

Nous vous proposons ici une présentation des champs thématiques prédominants dans les projets menés par nos organisations membres. Ce choix ne doit pas occulter l'engagement de la DDC, des départements et hôpitaux cantonaux et d'une quarantaine de communes vaudoises pour des projets aux objectifs de développement complémentaires, tels que l'éducation de qualité, la préservation des écosystèmes, l'adaptation au changement climatique, la création d'emplois, la réduction des inégalités ou encore la promotion des énergies renouvelables.

Nos ateliers de partage des savoirs et nos Journées des partenariats soutiennent les échanges entre organisations et avec les collectivités publiques partenaires sur ces différents champs thématiques.

Cette lecture de notre portefeuille de projets du programme stratégique 2017–2020 donne la tendance également pour ce nouveau programme stratégique 2021–2024.

www.fedevaco.ch/projets

L'accès de tous et toutes à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement est une base indispensable à l'amélioration de la santé publique pour les populations les plus défavorisées, raison pour laquelle ces deux objectifs sont intimement liés dans de nombreux projets. Par exemple, la construction d'adduction d'eau potable ou la mise en place d'un assainissement total par la communauté, la défense du droit à la santé, le soutien psychosocial pour des jeunes à risque, ou encore la formation du personnel médical, la santé materno-infantile et la nutrition, et la mise en place de centres de santé en zone rurale sont quelques-unes des interventions soutenues.

Certaines organisations membres de la Fedevaco ont une expertise spécifique dans ce domaine: Helvetas, Terre des hommes, Médecins du Monde, la Centrale sanitaire suisse romande, le Service de Missions et d'Entraide, mais aussi des organisations entièrement bénévoles telles que La Brique, Atelier des Enfants, qui soutient avec succès un projet de santé communautaire au Pérou.

Un Groupe de travail Santé existe au sein de la Fedevaco depuis 2017. Il a notamment organisé des ateliers de partage des savoirs qui ont débouché sur la publication en 2018 du guide « La santé pour tous en zone rurale ». Une page de notre site réunit des outils et approches spécifiques www.fedevaco.ch/santepourtous.

Afin de garantir la qualité et la pérennité des interventions, la Commission technique est attentive à ce que les projets s'intègrent dans une logique de prise en charge globale, travaillent en synergie et coordination avec les acteurs locaux et spécifiquement les instances étatiques, forment et recrutent du personnel local. Pour qu'un projet contribue effectivement à améliorer les conditions sanitaires, la Fedevaco s'assure que les projets développent aussi bien l'accès à l'eau que l'assainissement, puis mettent en place un programme de sensibilisation à l'hygiène en parallèle afin d'aboutir à de réels changements de comportements. Le financement de l'entretien des infrastructures, et l'usage responsable et durable des ressources en eau, une gestion par la population locale sont aussi des points d'attention lors de l'analyse.

Swissaid, Médecins du Monde et Surgir portent de plus en plus de projets s'intéressant à la santé mentale, notamment des personnes victimes de violences basées sur le genre, via de la prévention et de la sensibilisation (voir aussi le champ spécifique page 28).



ODD N°3
BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE²⁵

ODD N°6
EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT²⁶

525'700
BÉNÉFICIAIRES

35
PROJETS D'UNE DURÉE DE 1 À 4 ANS

CHF 4'672'000.-



25. **OBJECTIF 3** PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE.

26. **OBJECTIF 6** GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU.

PRODUCTION DURABLE, SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS



ODD N° 2
FAIM ZÉRO²⁷

ODD N° 12
CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES²⁸

ODD N° 8
TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE²⁹

202'770
BÉNÉFICIAIRES

51
PROJETS D'UNE DURÉE DE 1 À 4 ANS

CHF 4'457'000.-



La promotion d'une agriculture durable génératrice de revenus et le soutien à la souveraineté alimentaire sont souvent liés dans les projets de nos organisations membres. Dans un contexte de changements climatiques, ces projets cherchent à limiter la vulnérabilité des populations à travers des approches holistiques tenant compte du respect de la biodiversité, de la protection de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que de la santé des sols.

L'EPER, Helvetas, Solidar, Nouvelle Planète, DM, mais aussi de plus petites organisations bénévoles comme Paysans Solidaires Morges, Agro sans Frontières, le Groupe de soutien aux paysan-ne-s d'Afrique et l'ADER-S œuvrent dans ce domaine. Leurs projets abordent plusieurs facettes de cette même problématique comme la valorisation de la production agricole, l'accès au marché pour les petits producteurs, la sécurité alimentaire pour les familles paysannes, la formation professionnelle et le développement de l'entrepreneuriat, notamment chez les jeunes, ou la production d'énergies renouvelables. Ces projets sont soutenus financièrement par nos partenaires des collectivités publiques.

La Commission technique de la Fedevaco veille à ce que les organisations membres qui portent les projets et les mettent en œuvre avec leurs partenaires dans les pays concernés adoptent progressivement des pratiques agroécologiques et influent sur les conditions cadres pour les petits producteurs-trices. Ces pratiques s'intéressent par exemple à la préservation des ressources hydriques et de la biodiversité, au remplacement des engrais synthétiques, à l'utilisation de ressources et technologies locales, à la création d'emplois décents pour la jeunesse rurale, à l'accès à la terre, et au respect des droits paysans selon la Déclaration de l'ONU UNDROP. Les aspects économiques restent essentiels et la Commission technique s'assure de l'existence d'un compte d'exploitation prévisionnel réaliste.

L'analyse de notre commission se base sur les leçons apprises de centaines de projets de coopération au développement dans ce domaine, mais aussi sur les documents issus d'ateliers de partage de pratiques organisés par la Fedevaco (sur l'accès aux marchés agricoles et la commercialisation de produits issus de l'agriculture familiale paysanne, la formation paysanne, le plaidoyer notamment pour l'accès au foncier, etc.) ou par des plateformes thématiques telles que la Plateforme Souveraineté alimentaire de notre homologue genevoise, la Fédération genevoise de coopération.

27. **OBJECTIF 2** ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE.
28. **OBJECTIF 12** ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES.

29. **OBJECTIF 8** PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS.

Les OM de la Fedevaco luttent contre la pauvreté, également en milieu urbain, et avec le concours des autorités locales, des communes en particulier. Parmi nos organisations membres, Action de Carême, UrbaMonde, COMUNDO, To go to Togo, le CEAS et Oikocrédit soutiennent de tels projets.

Le développement de communautés durables touche à des thèmes aussi divers que l'habitat, (notamment le développement de coopératives d'habitation par et pour les habitant-e-s), l'assainissement, l'agriculture urbaine ou encore l'organisation de la collecte et gestion des déchets. Les projets visent à renforcer l'inclusion de populations qui vivent dans des quartiers défavorisés en marge du développement galopant des mégapoles africaines ou sud-américaines. Ces projets visent le renforcement des compétences techniques des autorités locales, mais aussi la participation des populations au développement local.

Plusieurs des projets travaillent sur la base de fonds rotatifs solidaires qui permettent aux épargnant-e-s d'investir et de financer leurs infrastructures en évitant le risque de surendettement parfois aggravé par des emprunts et crédits. Cette épargne solidaire permet également à des populations paysannes endettées par des emprunts faits en période de soudure de s'en sortir par elles-mêmes.

La Commission technique est attentive à ce que les projets intègrent les populations les plus démunies dans tout le processus et que personne ne soit laissé de côté. Les outils et démarches participatives partagés au sein de notre réseau visent à s'assurer que les projets soient menés avec la population, et non pour elle ou à la place des actrices et acteurs locaux.



ODD N° 1
PAS DE PAUVRETÉ³⁰

ODD N° 11
VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES³¹

160'000
PERSONNES

16
PROJETS D'UNE DURÉE DE 1 À 3 ANS

CHF 1'156'000.-



30. **OBJECTIF 1** ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE.

31. **OBJECTIF 11** FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES.



ODD N° 4
ÉDUCATION DE QUALITÉ³²

ODD N° 5
ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES³³

ODD N° 16
PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES³⁴

269'000
BÉNÉFICIAIRES

45
PROJETS DE 1 À 4 ANS

CHF 4'697'000.-



La formation de base et professionnelle, la protection de l'enfance, des minorités et des défenseur-e-s des droits humains figurent aussi parmi les engagements forts et les domaines d'expertise de nos organisations membres, comme Swissaid, la Fondation Hirondelle, E-Changer, PBI, Traditions pour Demain, Chryzalid, EIRENE, Catleya, Primavera, Brésil de Demain, Vivere, IMBEWU, MEB ou encore ae-centre.

Activités éducatives hors cadre scolaire, formation professionnelle de personnes exclues, en détention ou en situation de handicap, prévention et lutte contre la violence, renforcement des capacités et de l'autonomie des jeunes ou des droits de populations autochtones sont quelques exemples de projets soutenus par le Canton, les communes vaudoises et la Confédération. Le soutien à la scolarisation, un des domaines longtemps clés des projets de coopération au développement ne concernait plus que trois projets en 2020, dont un projet spécifique à la situation de fermeture des écoles en lien avec la pandémie de Covid-19.

L'approche basée sur les droits de la personne cherche à favoriser l'égalité entre les personnes et la dignité de chacun-e. Elle cible les personnes ou groupes marginalisés, exclus ou victimes de discrimination. L'objectif est à la fois de renforcer les capacités des détenteurs d'obligations à assumer leurs responsabilités et d'encourager les détenteurs de droits à les faire respecter.

Dans ce cadre, les critères de genre font partie de la grille de lecture de la Commission technique, qui veille à ce que les projets participent à l'émancipation des groupes de populations défavorisés et/ou qu'ils encouragent l'autonomisation des femmes et favorisent leur accès aux responsabilités. Une attention particulière est portée à la réduction de toutes les formes de violence et à la promotion des droits humains.

32. **OBJECTIF 4** ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE.

33. **OBJECTIF 5** PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES.

34. **OBJECTIF 16** PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



PROJECTIONS BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

Produits

L'impact économique de la crise du Covid-19 sur les revenus des collectivités publiques est un sujet d'inquiétude pour les perspectives financières de la coopération au développement. Les années prochaines, l'aide publique au développement continuera à plafonner sous la barre du 0,5% du revenu national brut malgré la volonté exprimée par les Chambres fédérales en 2011 déjà. Le présent programme stratégique est soutenu financièrement par la DDC pour les années 2021 et 2022. Et nous avons bon espoir que cela soit encore le cas pour les années suivantes.

Sur le plan cantonal, la situation économique et financière actuelle reste excellente puisque les comptes 2020 de l'État de Vaud, y compris les dépenses et cautions liées à la pandémie, se soldent par un excédent de revenus pour la 16^e année consécutive. Les perspectives pour les prochaines années restent néanmoins teintées d'incertitude. Au niveau des communes, la mise en œuvre de la RIE III cantonale et de la péréquation ont des répercussions financières pour certaines d'entre elles.

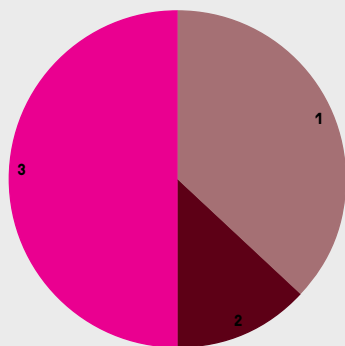
Ce contexte incite la Fedevaco, acteur somme toute modeste, à formuler des projections budgétaires prudentes : à tabler sur une certaine stabilité pour les années 2021–2022, puis sur une augmentation des financements, notamment de la part de la DDC, à partir de 2023.

Charges

Les financements des projets des organisations membres représentent toujours plus de 85% des charges. Ce qui se traduit par un objectif stratégique 2 plus élevé en termes de chiffres que les trois autres. Les autres charges se répartissent équitablement entre les 3 autres objectifs stratégiques et le volet Coordination-Administration.

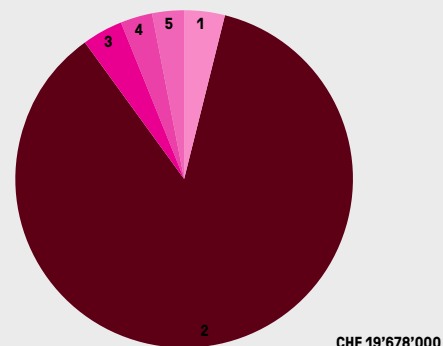
La mise en œuvre des résultats attendus se fera essentiellement grâce aux ressources humaines, salariées et bénévoles. Le secrétariat compte 5.0 EPT (y compris un poste de stagiaire) en 2021 et une légère augmentation (+0.5 EPT) est prévue d'ici 2024. Les instances bénévoles consacrent environ 2'000 heures à des tâches à valeur ajoutée. Il est à souligner que l'OS 4 ne pourra pas être cofinancé par la contribution de programme de la DDC, selon la décision communiquée fin décembre 2020 à tous les partenaires de la DDC.

PRODUITS POUR PROJETS, 2021–2024

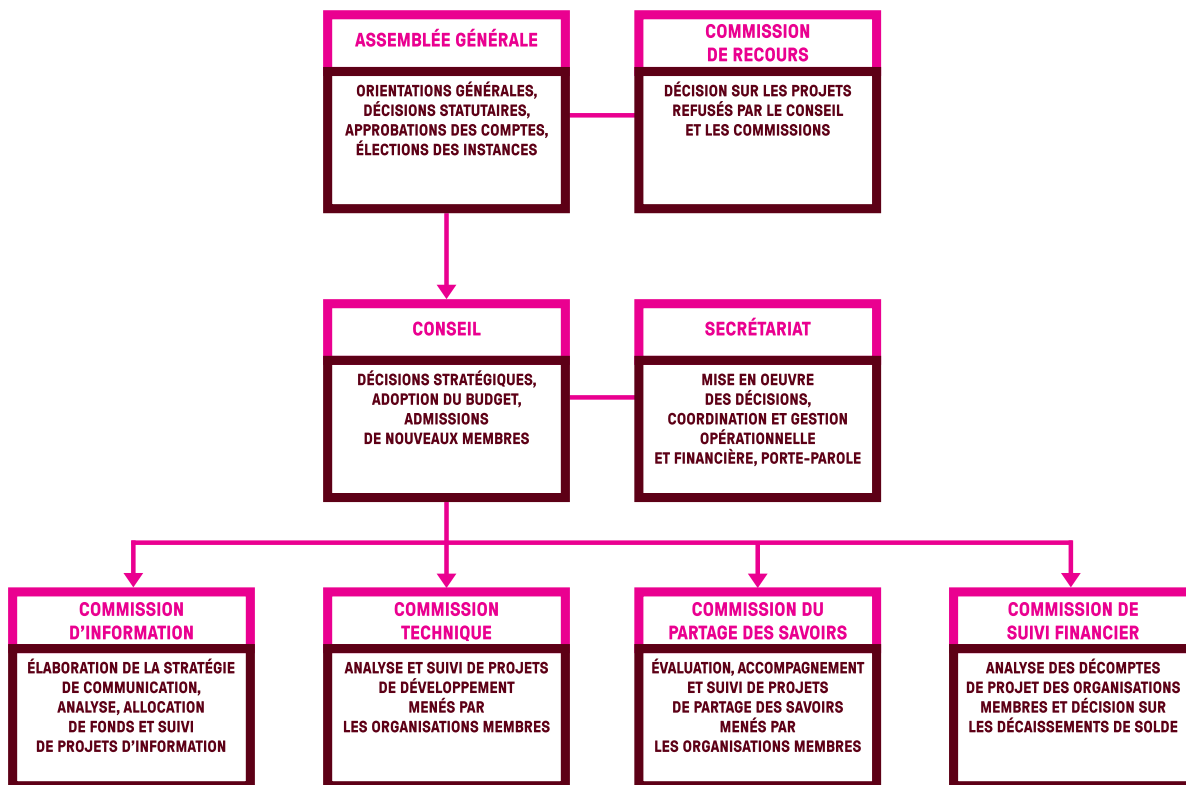


1. DDC CHF 5'640'000.- 35%
2. COMMUNES CHF 2'360'000.- 14%
3. CANTON CHF 8'258'600.- 51%

CHARGES PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE, 2021–2024



1. OS1 – INNOVER ET RASSEMBLER POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 4%
2. OS2 – SOUTENIR DES PROJETS DE QUALITÉ 86%
3. OS3 – MOBILISER LES CAPACITÉS ET LES SAVOIRS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 4%
4. OS4 – FORTIFIER ET ÉLARGIR LES PARTENARIATS 3%
5. COORDINATION – ADMINISTRATION 3%



IMPRESSUM JUIN 2021

COMITÉ DE RÉDACTION: ALEXANDRE CAVIN ET ANNE ROULET

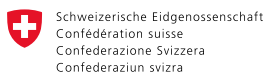
COLLABORATION: LÉA BAERISWYL, ÉMILIE CONVERSEZ,
CHRISTEL DAYER, LUCIE ENGDahl, FRANÇOIS GODI,
ANNE GUEYE GIRARDET, ANILA HAZIZI, NICOLAS JAMMET,
RACHEL MIAZ, MICHELINE NDOH ROSSIER, IRÈNE PENROSE,
RACHID TAAROUFI, NAJIA TROTTET ET PIERRE ZWAHLEN

GRAPHISME: ULTRASTUDIO.CH, LUDOVIC GERBER, MELISSA FRONGILLO

PHOTO (COUVERTURE): © SOLIDAR

IMPRESSION: JACQUES VERSTRAETE IMPRIMEUR

TIRAGE: 300 EXEMPLAIRES. IMPRIMÉS SUR PAPIER CERTIFIÉ FSC.



Direction du développement
et de la coopération DDC

